



Mon lac, j'y tiens, j'en prends soin! (suite)



Les berges :

« Les rivages naturels comptent parmi les moyens de contrôle de l'érosion les plus efficaces et les moins chers; une qualité qu'ils ont mis des milliers d'année à développer. Le mélange de plantes, d'arbustes et d'arbres forment une trame complexe de racines et de feuillage qui maintient ensemble les éléments du bord de l'eau, immobilise la berge et oppose une résistance aux effets du vent, de la pluie, des vagues et des passages des embarcations. »

Dans ses actions prioritaires, l'Association des riverains du lac William demande en outre « de poursuivre la sensibilisation auprès des riverains quant à l'importance de maintenir et réhabiliter les berges..., s'assurer que la bande riveraine de 10 mètres (15 mètres selon la pente de terrain) demeure sans construction, réduire l'utilisation des engrais organiques et chimiques principalement pour les riverains mais également pour les résidences à proximité..., les excès de phosphore est l'un des principaux facteurs d'eutrophisation d'un lac... et contribuent à la prolifération des plantes aquatiques. »

« ... Le phosphore présente et accumulé depuis des dizaines d'années dans l'eau du lac demeure en quantité suffisamment élevé pour occasionner l'apparition de grandes quantités d'algues.

Ainsi le brassage de l'eau par les embarcations (en zone peu profonde - 5 m) contribuerait à la prolifération des algues (dont les algues bleues) par la remise en suspension des particules.

La coupe intentionnelle en bordure de rive (arbres et arbustes) contribue au réchauffement excessif de l'eau et empêche la captation des polluants.

Pour les résidents, l'usage de savon contenant des phosphates nuit également à la santé du lac (savon de toutes sortes : toilette, vaisselle, shampoing...) »

A.B.C. des rivages - cottage line
Portrait du bassin versant du lac William
Envirosult, février 2007
ARLW - communiqué de presse 13 mars 2007

Cyclistes, ouvrez l'œil !

Quoi de plus merveilleux qu'une randonnée à bicyclette en cette belle période estivale! Malheureusement, chaque année, de nombreux cyclistes se blessent ou perdent la vie dans une collision. On pourrait croire que la négligence ou l'imprudence de certains automobilistes sont les principales causes de collisions avec les cyclistes, mais cela est faux. Les cyclistes commettent une infraction au Code de la sécurité routière dans 60 % des collisions.

Rouler à bicyclette ne se fait pas sans risques. C'est pour-

La Maison des Jeunes

«La Traversée» 12-18 ans inc.

«Squeegy d'un jour »

au profit de la Maison des Jeunes

Samedi, le 2 juin 2007

de 10h00 à 15h00

En cas de pluie, l'activité sera remis au samedi le 9 juin

Encouragez nos jeunes

Venez à la Fête des Voisins

Vendredi, 1 juin 2007

Il va y avoir un feu de camp
sur le terrain des Loisirs de Vianney

Apportez votre boisson...

votre bonne humeur et vos chansons...

C'est pour le plaisir de se réunir

« Invitation à tous les talents locaux! »

Bienvenue à tous!!!

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Paulo Asselin
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2007
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2007

quoi la sécurité à bicyclette commence par le respect des règles du Code de la sécurité routière et par l'adoption d'un comportement préventif. Ouvrir l'œil, écouter, s'assurer d'être vu, prévoir les risques sont des réflexes et des habitudes sécuritaires à acquérir.

Voici des règles de sécurité à respecter :

- signaler ses intentions (virage à droite, à gauche, ralentissement ou arrêt) de façon à être bien vu par les automobilistes;
- emprunter la voie cyclable lorsque la chaussée en comporte une ou rouler dans le sens de la circulation et à l'extrême droite de la chaussée lorsqu'elle n'en comporte pas;
- circuler à califourchon et tenir constamment le guidon;
- circuler en file lors d'un déplacement en groupe (maximum : 15 cyclistes à la file);
- munir sa bicyclette des équipements de visibilité obligatoires :
 - réflecteur rouge arrière
 - réflecteur rouge aux rayons de la roue arrière
 - feu rouge de position, à l'arrière pour la conduite de nuit
 - réflecteurs ambrés aux pédales
 - réflecteurs ambrés aux rayons de la roue avant
 - réflecteur blanc à l'avant
 - phare blanc à l'avant pour la conduite de nuit

De plus, même si cela ne fait pas encore partie de la réglementation, porter un casque protecteur approuvé est indispensable puisque les blessures à la tête sont responsables de la grande majorité des décès chez les cyclistes.

N'oubliez surtout pas que certaines pratiques sont interdites à bicyclette et que des amendes sont prévues au Code de la sécurité routière. Comme tout conducteur de véhicule routier, le cycliste doit respecter le Code et s'identifier à la demande d'un policier qui estime qu'une infraction a été commise.

LA PRUDENCE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE!



**Prochaine réunion
du conseil municipal
de St-Ferdinand**

**lundi, le 4 juin 2007
à 19h30 à la salle du conseil**

L'Association des Riverains du Lac William

demande un effort collectif pour maintenir la santé du Lac William

Le comité directeur de l'Association des Riverains du Lac William annonce aujourd'hui la parution d'une étude de CARACTÉRISATION de la QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE du Bassin Versant Immédiat de ce plan d'eau.

Amorcée au printemps 2006, grâce à la participation financière de GROBEC (Groupe de Concertation du Bassin de la Rivière Bécancour), le document vise à connaître l'état de santé du Lac William, cibler les pistes d'amélioration potentielles et définir les moyens d'intervention pour améliorer et/ou maintenir la qualité des eaux du Lac William. L'étude fut réalisée par la Firme Envirosult de Thetford Mines, à partir des données recueillies au cours des dernières années.

On constate que 85 % de l'apport en eau de notre lac provient de la Rivière Bécancour. C'est dire que les efforts pour contrer la pollution présente dans le Lac William doivent être bien ciblés et que les moyens doivent être «élargis» au-delà des limites de St-Ferdinand.

La qualité de l'eau à la sortie du lac William s'est améliorée depuis les années 90, particulièrement suite à l'arrêt du rejet dans le lac, des eaux usées de l'hôpital (1985) et à une certaine épuration des rejets à Black Lake (1986). Certains éléments majeurs doivent cependant être continuellement surveillés (ouvrages de « surverse »)

Le milieu agricole, souvent pointé du doigt, n'est pas sans tache mais des études (Laforest 2005) montrent que sa contribution au phosphore dans la Bécancour serait de 6% alors que la station d'épuration des eaux usées de l'ancienne ville de Black Lake contribuerait pour environ 14% à la charge en phosphore de la rivière.

Le problème bactériologique est en régression, la clarté de l'eau s'améliore et la concentration en phosphore semble à la baisse. Toutefois, le phosphore présent et accumulé depuis des dizaines d'années dans l'eau du lac demeure en quantité suffisamment élevée pour occasionner l'apparition soudaine de grandes quantités d'algues.

BREF, UN EFFORT COLLECTIF EST REQUIS POUR MAINTENIR « LA SANTÉ DU LAC WILLIAM »

L'A.R.L.W. est une association qui regroupe 200 membres.

Source : Gaston Pinette, président - 819-621-9305

SOUPER ET SOIRÉE DE LA FADOQ Club de St-Ferdinand

vendredi, le 15 juin 2007

au Centre Communautaire

Souper à 18h00

et suivra soirée de danse avec orchestre

Prix de présence.

Les cartes sont en vente par les membres

du conseil d'administration.

Bienvenue à tous

Conseil d'administration

FADOQ Club de St-Ferdinand

Gérard Lessard	Président	428-9352
Michel Morin	secrétaire	428-4656
Carmen Vachon	vice-prés.	428-9646
Laurette Garneau	Trésorière	428-3392
Yvon Lamothe	Directeur	428-9862
Céline Legault	Directrice	428-9727

Avis de convocation

Assemblée Générale

Annuelle et Séance

d'information publique

de la Maison des Jeunes

« La Traversée 12-18 ans inc. »

Mardi, le 5 juin 2007 à 19h30

au 291 rue Bernier à St-Ferdinand

Bienvenue à tous

Résumé de certaines décisions du conseil

séance du 7 mai

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Bâtiment St-Julien

Le conseil accepte de payer 682.56 \$ pour une rencontre d'étude avec un spécialiste de la scène M. Yvon Sanche de Québec concernant les possibilités d'utilisation de l'auditorium et/ou la chapelle du bâtiment St-Julien pour activités diverses. M. Sanche après avoir visité et étudié les sites a fait part de ses commentaires aux 5 conseillers présents et nous a fait parvenir un rapport écrit de son évaluation. La SADC d'Arthabaska-Érable défraie 50% du coût de cette étude.

Le conseil municipal demande une rencontre avec les religieuses de la Charité de Québec pour expliquer notre désir de travailler avec elles pour un projet concernant la chapelle de l'Hôpital St-Julien.

Gestion du lac

Le conseil mandate Art-Zone Production pour prendre des photos de tous les terrains riverains en façade du lac William ainsi qu'une photo avant et après lors d'émission d'un certificat d'autorisation par la municipalité. Ces photos serviront pour usage municipal. Cette dépense sera remboursée par le comité de gestion du lac.

Radiation d'une créance douteuse

Une facture de 785.52 \$ est radiée des comptes à recevoir en raison de la faillite de la compagnie.

Pont route Binette

Des factures pour travaux au pont de la route Binette sont payées.

Projet éolien

Un protocole d'entente entre la MRC de l'Érable, les municipalités de St-Ferdinand, Ste-Sophie d'Halifax et St-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

et la compagnie d'éoliennes Gelectric est accepté par la municipalité. La municipalité se réserve le droit de se retirer du projet advenant le cas où ledit projet occasionnerait un bouleversement écologique.

Avis de motion

- Concernant la circulation des VTT
- Concernant les licences de chiens
- Concernant les roulottes

Loisirs de Vianney

Le conseil accepte de verser une aide de 500 \$ aux Loisirs de Vianney pour le Festival du Montagnard du 27 au 29 juillet 2007.

Une permission est accordée pour la tenue d'un rallye VTT sur certaines routes de la municipalité conditionnellement à l'autorisation de la Sûreté du Québec et à la désignation d'un responsable de la sécurité.

Activité « Squeegy »

La municipalité autorise la tenue de l'activité « Squeegy d'un jour » organisée par la Maison des Jeunes le samedi 2 juin (ou le 9 juin en cas de pluie) de 10 h à 16 h en autant que la Sûreté du Québec en soit avisée.

Don de gravier

L'inspecteur municipal est autorisé à livrer du gravier provenant du balayage des rues pour les allées du cimetière.

Bandes riveraines

La municipalité appuie le projet de caractérisation des bandes végétales riveraines des principaux cours d'eau de la MRC présenté par GROBEC à la Conférence régionale des élus (CRÉ) pour une aide financière.

Assemblée Biblio

M. Bernard Barlow est autorisé à représenter la municipalité à l'assemblée générale du Réseau Biblio le 1er juin à Trois-Rivières.

Calcium

L'inspecteur municipal est autorisé à acheter 600 poches de calcium en granule au prix de 12.70 \$ plus taxes.

Cheminée du centre municipal

La firme Fernand Breton est autorisée à installer un évacuateur mural avec tuyau à cheminée pour un montant de 2 563.88 \$ avec taxes.

(suite à la 5)

La bibliothèque municipale

Un service essentiel pour notre population, un milieu favorable de diffusion culturelle.

Un lieu de prédilection du savoir!

16% de notre population est abonnée à notre bibliothèque pour un grand total de 12 444 prêts, soit 62 220 belles heures de lecture!

Bon été en compagnie de bons livres!

Résumé *(suite de la 4)*

Ancienne école de Vianney

Considérant le jugement rendu le 13 mars 2007 en regard de l'école de Vianney, le conseil fait sécuriser les lieux et exige le remboursement complet des frais par le propriétaire.

Vente du lot 109

Le conseil mandate M. Donald Langlois à enchérir sur ledit immeuble pour le montant des taxes et frais encourus lors de la vente de ce lot le 6 juin 2007 à 10 h au bureau de la MRC.

Dérogation mineure

La demande de dérogation mineure de Mme Louise Nadeau est acceptée par la municipalité.

Amendement concernant les déchets

Un écocentre : lieu conçu et géré pour se départir de ses résidus encombrants.

Fonctionnement : chaque citoyen est responsable du transport de ses matières jusqu'à l'écocentre. Un préposé sur place lui explique la marche à suivre pour trier et déposer ses effets dans les contenants. Il est défendu de laisser toute matière à l'écocentre en dehors des heures d'ouverture.

L'écocentre est situé au 630A route 165 et est fermé en période hivernale.

Ordures et récupération à domicile : l'occupant doit placer son réceptacle en bordure de la voie publique au plus tôt le veille du jour de cueillette et ce à partir de 16 h.

Commis de bureau

Le conseil accepte d'engager Mlle Vanessa Goulet à titre de commis de bureau pour une période de 8 semaines à partir du 26 juin au salaire minimum.

Contribution OMH de St-Ferdinand

Le conseil accepte de payer 4 versements de 1 589 \$ pour contrer le déficit de l'Office municipal d'habitation de St-Ferdinand pour l'année 2007.

Domaine Fraser

Le conseil municipal appuie la demande du Domaine Fraser concernant l'aliénation d'une partie de ses lots, environ 80 hectares, (l'érablière) pour mettre en valeur deux unités ayant des caractéristiques différentes auprès de la CPTAQ; attendu que les superficies restantes représentent 120 hectares et que ce morcellement n'affecte pas l'homogénéité du milieu.

Rapport de l'inspecteur municipal

Au cours du mois d'avril : 8 permis de rénovation et 2 permis d'agrandissement pour une valeur déclarée de 497 000 \$.

Présentation des comptes

Le conseil accepte les comptes du mois d'avril au montant

de 153 882.02 \$.

Ajournement et reprise de la réunion

Égout rue Principale (sud)

Il est résolu de déplacer le poste de pompage sur la rue Principale pour le mettre du côté pair (près du 1200) et de mandater la firme Fréchette LGL pour effectuer les plans et modifications pour un montant de 1 560 \$. Ce projet sera réalisé en régie.

Frais de déplacement

Le conseil fixe à 0.45 \$/km les frais de déplacement de l'inspecteur municipal lorsqu'il doit utiliser son véhicule.

Cpe La Marmailerie(garderie) Journée portes ouverte

samedi, le 2 juin 2007

de 10h00 à 14h00

au 286 Bernier Ouest, St-Ferdinand

La garderie ouvrira ses portes pour la population de St-Ferdinand et du personnel sera sur place afin de vous faire visiter les locaux et vous expliquer les services offerts aux parents et aux enfants

Bienvenue à tous!

Feu de camp

à tous les vendredis aux 2 semaines
à compter du 1 juin 2007 sur le terrain
des Loisirs à Vianney.

Information :

Clermont (418) 428-3098

Patricia (418) 428-3196

Volley-ball à Vianney

à tous les lundis à 19h00
à compter du 18 juin 2007
sur le terrain des Loisirs à Vianney

Information :

Clermont (418) 428-3098

Judith ou Luc (418) 428-2824

Patricia (418) 428-3196

Mylène (418) 428-4575

Sensibilisation... *(suite de la 6)*

J'espère que ces petits trucs vous aideront, à votre façon, à mieux protéger l'environnement.

N'oubliez pas que nous les jeunes, nous sommes la relève

de demain et que nous ne voulons pas vivre dans un monde pollué.

Il faut agir dès aujourd'hui!

Merci de ces petits gestes posés au quotidien!

Charlie-Maud Gingras, élève de l'école Notre-Dame

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
juin 2007			
	vendredi, 1er juin	Feu de Camp et Fête des Voisins	Loisirs de Vianney
	samedi, 2 juin	Fête des voisins St-Ferdinand	Loisirs 428-3413
	samedi, 2 juin	Portes Ouvertes - CPE La Marmailerie (garderie)	10h00 à 14h00
	samedi, 2 juin	Squeegy d'un jour - Maison des Jeunes	10h00 à 15h00
	mardi, 5 juin	Assemblée Générale « La Traversée 12-18 inc. »	19h30 Maison des Jeunes
	lundi, 11 juin	La P'tite Trouvaille du Mois	Cercle des Fermières
	de 9h00 à 12h00	Et si on cuisinait un peu ! Gaufrette aux framboises et une tarte au chocolat Papier, crayon et papilles dégustatives	Info : 428-3556 Salle Communautaire Coût : aucun
	vendredi, 15 juin	Souper et soirée FADOQ St-Ferdinand	Coût : 15 \$
	16 et 17 juin	Marché aux Puces au Centre Gaston Roy (Aréna)	Loisirs 428-3413
	16 et 17 juin	Championnat Provincial CMRC de Motocross et de VTT	
	début lundi, 18 juin	Camp de Vacances de Motocross (arrière du Pouce)	Info : Jean-Marc Benoit 428-3666
	vendredi, 22 juin	Volley-ball à tous les lundis	Loisirs de Vianney 19h00
	samedi, 23 juin	Spectacle Musical à la Marina	
	dimanche, 24 juin	Ouverture Marché Public de 10h00 à 12h00 à la Marina	Loisirs 428-3413
	mercredi, 27 juin	Fête de la St-Jean - Terrain de l'Hôpital	12h00 à 16h00
	vendredi, 29 juin	Souper Théâtre FADOQ (Théâtre des Grands Chênes)	S. morin 428-4656
	samedi, 30 juin	Spectacle Musical à la Marina	
		Marché Public de 10h00 à 12h00 à la Marina	Loisirs 428-3413
juillet 2007			
	vendredi, 6 juillet	Spectacle Musical à la Marina	
	vendredi, 13 juillet	Spectacle Musical à la Marina	
	19-20-21 et 22 juillet	Fêtes du Lac William	428-4555
	Tous les samedis	Marché Public de 10h00 à 12h00 à la Marina	Loisirs 428-3413
août 2007			
	vendredi, 3 août	Spectacle Musical à la Marina	
	vendredi, 10 août	Spectacle Musical à la Marina	
	vendredi, 17 août	Spectacle Musical à la Marina	
	vendredi, 24 août	Spectacle Musical à la Marina	
	vendredi, 24 août	Parade de de Bazous dans les rues du village suivie d'une soirée au Lakeside	
	25 et 26 août	Autoquad : course de Bazous dans la piste de Motocross (Arrière du Pouce)	
	Tous les samedis	Info : Jean-Marc Benoit 428-3666	
		Marché Public de 10h00 à 12h00 à la Marina	Loisirs 428-3413
septembre 2007			
	1er septembre	Fermeture Marché Public de 10h00 à 12h00	Loisirs 428-3413
Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 428-3413			

Loisirs... Loisirs...Loisirs

Vente de Garage

Cette année, il n'y a pas de vente de garage collective et ce à cause du manque de participation des dernières années. Mais, il est toujours possible de faire une vente de garage individuelle, il suffit d'aller chercher votre permis au bureau municipal au coût de 5 \$. Par contre, vous pouvez venir vendre vos choses le samedi et dimanche 16 et 17 juin au Centre Gaston Roy lors du Marché aux Puces.

Inscrivez-vous en grand nombre avant le 30 mai au 428-3413. Le coût de location pour une table est de 10 \$ par jour ou 15 \$ pour les deux jours.

Soirée des bénévoles

Le vendredi 4 mai dernier, le Service des Loisirs a souligné l'implication de Madame Christine Huppé comme bénévole pour 2006-2007. Mme Huppé est une personne dynamique qui s'est impliquée beaucoup pour le soccer ainsi que pour les mardis sportifs auprès des

jeunes. Les bénévoles présents se sont bien divertis durant la soirée avec M. Éric Carrier, chansonnier.

Fête des voisins

Invitez vos voisins pour un petit 5 à 7 lors de la fête des voisins le samedi 2 juin. Des cartons d'invitation sont mis à votre disposition gratuitement à la bibliothèque, au bureau municipal, à l'aréna et ainsi qu'à la Bijouterie Sylvie.

Pour informations supplémentaires, 428-3413

Fête la St-Jean **dimanche, le 24 juin 2007** **de midi à 16h00** **au Terrain de l'hôpital**

• Pique-nique et jeux •

Le 24 juin sur les terrains de l'hôpital, la population se donne rendez-vous pour un pique-nique familial et des jeux. Dans ce décor enchanteur, de midi à 16h00, on parle, on mange, on joue en famille.

Apportez votre pique-nique et vos jeux.

Une fête familiale et écologique!

Aucun déchet! Est-ce possible?

Venez fêter la St-Jean en toute amitié!

S'il pleut, la fête est annulée. Ce serait dommage!

Bonne St-Jean!

SONDAGE IMPORTANT

Depuis près d'un an, un comité formé de divers intervenants, milieu des affaires, culturel, municipal et gouvernemental élabore diverses stratégies d'animation pour l'auditorium et/ou la chapelle du bâtiment St-Julien. Il nous manque un élément important dans ces scénarios : VOTRE OPINION!

Il est essentiel que vous nous donniez votre point de vue sur les différentes facettes du projet d'animation. Quelles sont vos attentes? Êtes-vous prêts à participer à un projet? Voulez-vous vous impliquer?

D'autres villages ont réussi de grands événements artistiques et culturels dans des conditions semblables aux nôtres. Serons-nous de ces bâtisseurs? À vous de nous le dire!

Un sondage va vous être remis dans les jours à venir; un questionnaire par maison. Prenez le temps de le remplir au complet; votre opinion est capitale. Vous avez une semaine pour répondre aux différentes questions; la même personne passera reprendre le sondage.

On vous demande de respecter le délai prescrit, cela va faciliter le travail des bénévoles que nous remercions grandement.

Merci beaucoup de votre intérêt
pour votre municipalité!